

CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT UNIVERSITE - ENTREPRISE

Entre :

UNIVERSITÉ Lille 1,

Etablissement public à caractère scientifique culturel et professionnel,
domicilié Cité scientifique - 59655 Villeneuve d'Ascq Cedex
représentée par M.Philippe ROLLET, Président de l'Université Lille 1.

Et :

SOPRA

Division Nord Est

Immeuble Quartz Europe, 36 Allée Vauban – 59110 La Madeleine

Représentée par Eric Bierny, Direction de Division Nord Est

ci-après dénommée l'entreprise

Préambule

L'Université Lille 1, université pluridisciplinaire, souhaite renforcer sa coopération avec le monde professionnel dans le cadre de ses missions de service public de formation, de recherche, d'aide à l'insertion de ses étudiants, stagiaires et diplômés.

L'entreprise SOPRA, dans le cadre de sa politique de développement des compétences a pour objectif de permettre à des étudiants de Lille 1 de la Faculté des Sciences Economiques et Sociales, de l'IEEA (Informatique Electronique Electromécanique Automatismes), de Polytech Lille suivant une formation en lien avec les métiers du secteur informatique (cf annexe 2) d'acquérir une expérience et une expertise professionnelle en réalisant leur stage ou leur alternance au sein de l'entreprise.

Ainsi, Lille 1 et SOPRA décident de conjuguer leurs efforts et de rechercher une complémentarité dans l'action par des échanges, de susciter de nouvelles initiatives, d'instaurer un dialogue sur le long terme, dans un esprit d'ouverture et de réciprocité.

Article 1 - Objet de la convention

La présente convention a pour objet :

- de formaliser la volonté des parties d'instaurer un partenariat dans une perspective de relation à long terme, permettant de développer des avantages

réiproques en collaborant à des activités pédagogiques et de formation, et/ ou l'organisation de tout événement permettant de valoriser ces domaines et en favorisant l'acculturation.

- d'en définir les modalités de mise en œuvre

Article 2 - Engagement de l'Université Lille 1

Au titre de cette convention, et pour la durée fixée à l'article 7, l'Université Lille 1

- désigne, en qualité d'interlocuteur, le Service Relations Entreprise et ses personnels pour la gestion du partenariat et sa bonne mise en œuvre
- prend les engagements suivants (cocher toutes les rubriques concernées) :

Volet recrutement

- garantit la diffusion des offres de stages ou d'alternance par exemple sur Pass'Pro (via pass-pro-stage@univ-lille1.fr)
- garantit la diffusion des offres d'emplois par exemple sur Pass'Pro (via pass-pro-stage@univ-lille1.fr)
- informe les étudiants des événements de l'entreprise liés au recrutement et à l'insertion professionnelle,
- informe l'entreprise des forums alternances et stages organisés par les composantes
- suscite la participation de l'entreprise aux jurys de sélection,

Volet Formation

- accueille des salariés de l'entreprise, dûment sélectionnés, dans le cadre de conventions de formation en apprentissage ou en formation continue (contrats de professionnalisation, CIF, DIF, VAE) selon les tarifs votés en conseil d'administration
- s'engage à étudier toute demande de création de formation ad hoc en formation continue pour l'entreprise
- sollicite l'entreprise pour autoriser ses collaborateurs à participer, si besoin, sous le statut de chargé d'enseignement vacataire ou de collaborateur occasionnel du service public à titre bénévole, à des interventions pédagogiques dans le domaine de compétences en lien avec ses métiers ; ces interventions pourront prendre différentes formes selon les besoins des deux parties : intervention en cours, création de cas, témoignages

Volet information et communication, événements :

- associe l'image de l'entreprise comme partenaire sur son site dans son espace entreprise, et selon les actions auxquelles elle participe dans ses différentes communications : communiqué de presse, articles dans l'illico, Pass'Pro, communication événementielle selon la teneur du partenariat...
- garantit la promotion auprès des étudiants des carrières relatives au secteur professionnel de l'entreprise

Volet recherche :

- fait parvenir à l'entreprise les informations concernant les publications de recherche pertinentes pour son activité
- propose des sujets de thèse intéressant l'entreprise
- propose en priorité à l'entreprise des doctorants pour contrat CIFRE
- invite les membres de l'entreprise à des séminaires de recherche (NB : certains nécessitent une contribution aux frais)
- informe l'entreprise des équipements scientifiques disponibles pour des opérations de sous-traitance, expérimentations

Article 3 - Engagement de l'entreprise

Pour sa part, l'entreprise désigne comme interlocuteur privilégié la chargée du recrutement (Madame Adeline Querau), avec pour mission de coordonner les différentes actions partenariales objet de la présente convention.

Elle s'engage sur les points suivants (cocher toutes les rubriques concernées) :

Volet Recrutement :

- participe à des jurys de sélection des étudiants dans les cursus sélectifs lorsque le règlement de la formation le prévoit.
- participe aux ateliers de simulation d'entretiens à la demande du BAIP (Bureau d'Aide à l'Insertion professionnelle)
- communique les offres d'emploi, de stages, de contrats d'apprentissage ou de professionnalisation
- participe à certains des forums emplois organisés par l'Université (ex « A vos Stages », Forum alternance, open stages)
- accorde la plus grande attention aux candidatures des étudiants et diplômés venant de l'Université Lille 1.

Volet Formation :

- mandate un ou plusieurs intervenants pour participer, sous le statut de chargé d'enseignement vacataire ou de collaborateur occasionnel du service public à titre bénévole, aux actions d'ordre pédagogique dans la mesure de la disponibilité de ses cadres et dirigeants (intervention en enseignement, création de cas, témoignages),
- attribue aux étudiants de l'Université Lille 1 en stage dans l'entreprise une indemnisation selon la grille de l'entreprise dans le cadre de la législation en vigueur
- propose à ses salariés ou toute personne pressentie à intégrer l'entreprise, les actions de formation professionnelle continue de Lille 1 relatives aux métiers du secteur informatique (de la licence au Master)

- accueille des étudiants en stage, offre la possibilité à ses salariés ou à toute personne qu'elle aura choisie, d'accéder par la voie de la formation continue à l'une des formations citées en annexe 2.

Volet information et communication, évènements :

- informe ses collaborateurs des activités de l'Université Lille 1, notamment en Formation Continue (C.I.F- Congé Individuel de Formation) et pour les V.A.E- Validation des Acquis de l'Expérience),
- octroie une visibilité institutionnelle au partenariat en en communiquant les termes au sein de l'entreprise ainsi que sur le site de l'entreprise,
- participe aux événements de l'Université Lille 1 dans la mesure de la disponibilité de ses cadres et dirigeants : forum, conférences-débat sur des thèmes spécifiques ou transversaux, manifestations diverses.
- Organise des visites d'entreprises pour sensibiliser les étudiants aux filières de l'informatique au cours desquelles sont proposées tables rondes, conférences ...

Volet recherche :

- consulte l'Université pour l'élaboration de programmes de recherche collaboratifs, ou des missions de sous-traitances
- coopère avec les laboratoires de l'université en matière technique (conseils et aides pour l'acquisition de matériels, dotations en documents professionnels, ouvrages techniques)

Volet mobilité internationale :

- favoriser la mobilité des étudiants en stage en les accueillant dans ses filiales

Volet handicap et social :

- étudie attentivement les possibilités d'accueil en stage ou en contrat d'alternance d'étudiants en situation de handicap,
- participe à l'accueil des étudiants handicapés dans nos locaux par la prise en charge d'aides individualisées

Article 4 – Evaluation du partenariat

Les parties se rencontreront au moins annuellement pour établir le diagnostic de l'année écoulée et définir par avenant les objectifs de l'année suivante ainsi que les actions qui en découlent pour les parties, préciser les interlocuteurs concernés, leurs rôles et responsabilités, établir les plans de charge et de ressources prévisionnelles pour les parties.

Article 5 – Statut des personnels

Les personnels de l'entreprise et de l'Université Lille 1 œuvrant dans le cadre de la présente convention demeurent salariés de leur propre employeur et leur protection sociale assurée selon les règles habituelles à chacun.

Pendant toute la durée de la convention ou de ses avenants, les intéressés seront soumis aux règlements intérieurs des établissements qui les accueillent.

Article 6 – Durée

La présente convention est conclue pour une durée de 3 (trois) ans à compter de la date de sa signature par les deux parties.

Elle est renouvelable par avenant exprès signé des parties.

Cette convention peut être dénoncée à tout moment par l'une ou l'autre des parties par lettre recommandée avec accusé de réception sous réserve de respecter un préavis de 3 mois. La rupture de cette convention ne suspend pas l'exécution des projets en cours ni les obligations respectives des parties eu égard à ces opérations en cours.

Article 7 - Communication

Les parties se concerteront pour la promotion et la communication de ce partenariat et des actions qui en découlent.

Les logos et sigles devront respecter les chartes graphiques de chacune des parties. Leur utilisation doit être conforme aux règles d'éthique en usage.

Les documents et supports comportant les logos, sigles et mentions relatives au partenariat devront être communiqués préalablement à leur diffusion à chacun des partenaires pour information et au cas échéant (respect du droit des marques et de la propriété intellectuelle).

Article 8 - Confidentialité

Toutes les personnes participant aux activités entrant dans le cadre de cette convention s'obligent à la plus stricte confidentialité.

La diffusion d'informations dans le cadre de publications particulières (résultats d'enquêtes, savoir-faire, résultats et tous documents confidentiels relatifs aux actions engagées) nécessite l'accord préalable et écrit de l'autre partie.

Article 9 - Litiges et attribution de juridiction

En cas de litige, les partenaires s'engagent à régler à l'amiable les différends qui pourraient survenir à l'occasion de la mise en œuvre de la présente convention ou de ses avenants.

A défaut, toutes contestations pouvant naître relativement à l'exécution de la présente convention seront portées devant le tribunal administratif de Lille.

Article 10 - Election de domicile

Pour l'exécution des présentes et de leurs suites, les parties élisent domicile en leur siège respectif.

Fait à Lille, le « date »

Eric Bierny	Philippe Rollet
Directeur de Division Nord Est	Président de l'Université Lille 1

Présentation des partenaires

Université Lille 1

Chiffres clés

- 20 204 inscriptions dont 20 % d'étudiants internationaux
- 12 000 auditeurs en formation continue
- 2913 personnels dont 1568 enseignants-chercheurs et 1 276 personnels BIATOSS
- 39 équipes de recherche labellisées
- 1100 doctorants dont 30% de doctorants internationaux
- 220 thèses soutenues par an
- 80% des chercheurs et enseignants-chercheurs affectés à des laboratoires notés A et A+ par les organismes nationaux d'évaluation

Une université pluridisciplinaire

- 8 UFR (unités de formation et de recherche)
- 2 écoles d'ingénieurs : Polytech Lille et Télécom Lille 1
- 3 instituts : IAE - IUT - CUEEP
- 1 département Station marine de Wimereux

Un pôle scientifique de visibilité internationale

L'Université Lille 1 constitue un pôle scientifique et technologique de tout premier plan. Impliqués dans les enjeux du futur, les laboratoires de renommée internationale sont dotés d'équipements scientifiques et de plateformes technologiques de très haut niveau. Les chercheurs sont fortement impliqués dans les pôles de compétitivité et d'excellence et ils s'intègrent dans la dynamique des parcs scientifiques européens de la Métropole lilloise.

Une recherche engagée dans les enjeux du futur autour de 8 domaines scientifiques

- Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication
- Biologie et Biotechnologies
- Chimie et Matériaux

- Environnement
- Sciences Humaines et Sociales
- Mécanique
- Physique
- Mathématiques

Une offre de formation au plus haut niveau d'excellence

Lille 1 propose plus de 200 diplômes en sciences et technologies - économie, gestion, management - sciences humaines et sociales. Son objectif est de former ses étudiants de la licence au doctorat, en favorisant l'accès à la formation tout au long de la vie. Son offre de formation a été évaluée par l'AERES au plus haut niveau d'excellence. Lille 1 est une des rares universités à obtenir cette reconnaissance par l'AERES (Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur) qui met en avant, parmi les points forts de l'Université, le suivi de l'étudiant et les dispositifs d'accompagnement. La formation tout au long de la vie est un enjeu capital et Lille 1 est engagée, depuis plus de 20 ans, dans une stratégie d'accompagnement des demandeurs d'emploi, des salariés et des entreprises face aux mutations économiques. Avec un chiffre d'affaires de 10 millions d'euros, elle réalise aujourd'hui 5% de l'activité formation continue de l'ensemble des universités françaises et arrive seconde au classement des établissements publics d'enseignement supérieur en 2012 juste après l'Université Claude Bernard Lyon 1.

1ère université scientifique pour la mobilité internationale

Lille 1 a remporté en 2007 le label européen de qualité pour ses procédures de gestion des mobilités et elle n'a cessé de confirmer sa position de leader en matière de mobilité internationale. Avec Erasmus Monde ou Erasmus Mundus hors Europe, Lille 1 fait office de leader national avec 11 programmes labellisés par la Commission Européenne.

SOPRA

Sopra, acteur majeur du conseil, des services technologiques et de l'édition de solutions en Europe, accompagne ses clients dans la réussite de la transformation de leurs métiers et systèmes d'information.

Combinant valeur ajoutée et innovation dans les solutions apportées, qualité industrielle et performance des services délivrés, Sopra est le partenaire de référence des grandes entreprises et organisations qui recherchent le meilleur usage du numérique pour assurer leur développement et leur compétitivité.

Effectif total : plus de 16 000 collaborateurs

- CA : 1, 349 Milliard d'euros en 2013
- Implantation : plus de 30 sites en France
- Présent dans 17 pays

Liste des formations

Formations en lien avec le secteur Informatique

Faculté des Sciences Economiques et Sociales

Master SIAD systèmes d'information et aide à la décision

UFR d'Informatique Electronique Electrotechnique et Automatisme

Licence mention Informatique, parcours informatique et MIAGE

Master 1 et 2 MIAGE spécialité IPI NT ingénierie de Projets Informatiques Nouvelles technologies

Master 1 et 2 INFORMATIQUE parcours :

TIIR Technologies et Infrastructures pour l'internet et sa robustesse

IAGL Ingénierie et Architecture des grands logiciels

E – Services

MOCAD Modèles complexes, Algorithmes et données

IVI Image Vision Interaction

Master GSI-II Génie des systèmes Industriels- Informatique Industrielle

Polytech Lille

Ingénieur GIS Génie Informatique et Statistiques

Ingénieur Informatique MicroElectronique Automatique

Ingénieur Instrumentation et commercialisation des systèmes de mesure